

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

FONDS DE COMMERCE

FCI01474

Suivant acte SSP en date du 27/09/2023 Mme Carole BALIN, 107 rue Schoelcher, 97121 ANSE BERTRAND représentant de la SARL B.DEU.C, a cédé à Mme Catherine CIRY née MAUDET 11 lotissement les jardins de Guery 97121 ANSE BERTRAND, un fonds de commerce BOUTIQUE Tabacs / Presses / Papèteries..., connu sous l'enseigne «ANS@K.DO» sis et exploité à ANSE BERTRAND (97121) comprenant clientèle, enseigne, stock, matériel moyennant le prix de 15.000€

La date d'entrée en jouissance est fixée au 02/10/2023

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé

Contrat de vente enregistré le 23/10/23 à Pointe à Pitre 9714P32 2023 A 01958

DISSOLUTION

FC07267

Le 31/12/2021 l'associé unique de la SASU KAZIE'AW, capital 500€, RUE SAINT PIERRE BOUSARDO, PAGES, 97139 LES ABYMES, rcs Pointe à Pitre 893 451 625 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur BOUSARDO Jordan Sabinet a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette même date. rad Rcs Pointe à Pitre.

À la toussaint, contre les moustiques, il y a plus efficace...



Afin de limiter le risque de prolifération de l'*Aedes aegypti*, vecteur de la DENGUE, du CHIKUNGUNYA et du ZIKA

Piquez les fleurs fraîches dans du sable mouillé.



Mettez à l'abri de la pluie les éléments de décoration qui pourraient garder l'eau.



Attention aux caveaux non achevés et aux vases scellés pouvant garder l'eau de pluie.



ars
Agence de Santé
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

0590 99 99 66
www.guadeloupe.ars.sante.fr

ARS/CTRON/2021